**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Voyager sans complications**

**Rouler en montagne sans panne et sans problèmes**

***Berne, le 20.08.2020* – *Randonnées pédestres, VTT ou simple détente – les montagnes suisses attirent la population en altitude. Les garagistes de l’Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) expliquent comment réussir son trajet en voiture sans problèmes, sans panne ni soucis.***

Les excursions dans les montagnes suisses sont très prisées. Le choix des activités de loisir est presque illimité : partir en randonnée en chaussures de marche sur des chemins idylliques, faire du VTT sur des sentiers de toute beauté ou s’offrir une partie de jass confortablement installé sur la terrasse d’un restaurant d’altitude. Les garagistes de l’Union professionnelle suisse de l’automobile veillent à ce que l’aller et le retour en voiture se déroulent sans complications.

« Quand on parcourt de longues montées en montagne, la voiture est beaucoup sollicitée. C’est un point qu’il faut prendre en compte », explique Markus Peter, responsable Technique & environnement de l’UPSA. « Tout comme l’homme, le moteur à combustion remarque lui aussi que l’air contient moins d’oxygène en altitude. La voiture consomme plus de carburant et est moins performante. » De plus, le système de refroidissement peut atteindre ses limites. Dans ce cas, il faut immédiatement s’arrêter et laisser la voiture refroidir. « Attention : le système de refroidissement est soumis à rude épreuve. Si l’on ouvre le couvercle du réservoir de compensation trop vite, de l’eau bouillante s’en échappe », explique Markus Peter. Il compare la situation avec une boisson gazeuse qui a été secouée. « Dans un tel cas, il faut ouvrir le couvercle très lentement et laisser d’abord la pression s’échapper. On peut ensuite ouvrir le bac de liquide de refroidissement sans danger. »

Les automobilistes peuvent faire contrôler leur système de refroidissement par leur garagiste UPSA avant de se rendre en montagne, tout comme les pneus et les freins qui sont davantage sollicités sur les routes des cols. « Concernant les pneus, il ne faut pas oublier que les automobilistes ne trouvent pas les mêmes conditions routières en montagne qu’en plaine. » Dans un même temps, l’expert recommande de faire contrôler le châssis. S’il est défectueux, le problème se fait particulièrement sentir de manière désagréable sur les routes sinueuses. C’est une source de danger inutile.

Il existe différentes possibilités pour charger son VTT sur le véhicule. « Dans la mesure du possible, nous conseillons de transporter le VTT à l’intérieur du véhicule », explique Markus Peter. Si ce n’est pas possible, il recommande un porte-vélos monté sur l’attelage de remorque. Ce genre de dispositif peut être installé sur la plupart des modèles de voitures. C’est une mission dans laquelle les garagistes UPSA excellent tout comme pour les porte-vélos. Les VTT lourds transportés à l’arrière peuvent certes entraîner des problèmes de traction car la pression sur l’essieu avant augmente. « Transporter un VTT sur le toit pose des problèmes d’aérodynamisme et augmente le centre de gravité. De plus, les vélos électriques sont très lourds et ne peuvent pas être soulevés pour être posés sur le toit », précise Markus Peter. « L’attelage de remorque constitue donc la meilleure alternative au coffre. » Attention : si le porte-vélos cache la plaque d’immatriculation, cette dernière doit être placée sur le support de manière bien visible. L’éclairage doit lui aussi être visible. Le conducteur risque sinon une amende.

Quel que soit l’endroit où le vélo est transporté, il faut bien l’arrimer – mot clé « arrimage des charges ». Ce principe s’applique en général aussi aux chaussures de marche, bâtons de randonnée ou sacs à dos. Le spécialiste recommande d’utiliser par exemple des sangles, des filets pour les bagages et des filets de séparation ou des tapis antidérapants pour empêcher que les objets ne se mettent à voler en cas de freinage violent et ne blessent éventuellement des passagers. Le garagiste UPSA se fera un plaisir de conseiller les automobilistes en matière d’arrimage des charges.

**Légende de la photo :** Si les vélos ne peuvent pas être transportés dans le coffre, l’UPSA recommande un porte-vélos monté sur l’attelage de remorque.

**De plus amples informations** sont disponibles auprès de Markus Peter, chef Technique & environnement UPSA,  
téléphone 031 307 15 15, e-mail markus.peter@agvs-upsa.ch. **Coordination :** Anina Zimmerli, téléphone 031 307 15 43, e-mail [anina.zimmerli@agvs-upsa.ch](mailto:anina.zimmerli@agvs-upsa.ch)

***L’Union professionnelle suisse de l’automobile (UPSA)***

*La branche suisse de l’automobile est constituée d’une multitude de petites structures : fondée en 1927, l’UPSA est aujourd’hui l’association professionnelle et sectorielle des garagistes suisses comptant près de 4 000 petites, moyennes et grandes entreprises, des concessions automobiles ainsi que des établissements indépendants. Les 39 000 collaborateurs des entreprises UPSA – dont 9 000 personnes en formation – vendent, entretiennent et réparent la plus grande partie du parc automobile suisse qui compte environ 6 millions de véhicules.*

** Textes et photos disponibles en téléchargement sur le site** [**www.agvs-upsa.ch**](http://www.agvs-upsa.ch)**, dans la rubrique « Communiqués de presse » située en bas de page.**

** Abonnez-vous à la newsletter de l’UPSA :** [**www.agvs-upsa.ch/fr/newsletter**](https://www.agvs-upsa.ch/fr/newsletter)

****